

janvier 2025

# Couple'Village

Journal d'information mensuel  
de Coublevie



## UN NOUVEL ÉLAN POUR 2025



## 3 Édito

## 4 Retour en Images

## 5 À la Une

Budget participatif

## 6 Dossier Focus

Le nouveau Plan Local  
d'Urbanisme approuvé

## 10 Coubl'Actu

Actions sociales/jeunesse  
urbanisme/aménagement  
transition écologique

## 14 Coubl'Agenda

Événements à venir

## 18 Expression libre des élus

## 19 Petites annonces

Infos pratiques

### Pour nous contacter :

**Adresse postale :** 11 chemin d'Orgeoise  
38500 Coublevie

**Tél :** 04 76 05 15 39

**Site internet :** <http://www.couplevie.fr>  
[accueil@couplevie.fr](mailto:accueil@couplevie.fr)

## Couple'Village

JANVIER 2025

**Directrice de la publication :** Adrienne Pervès – Maire

**Equipe de rédaction :** Adrienne Pervès, Arnaud Authié,  
Caroline Mourey

**Création de maquette + mise en page :** Maëlle the Label

**Impression :** Imprimerie du pont de Claix, 38640 Claix

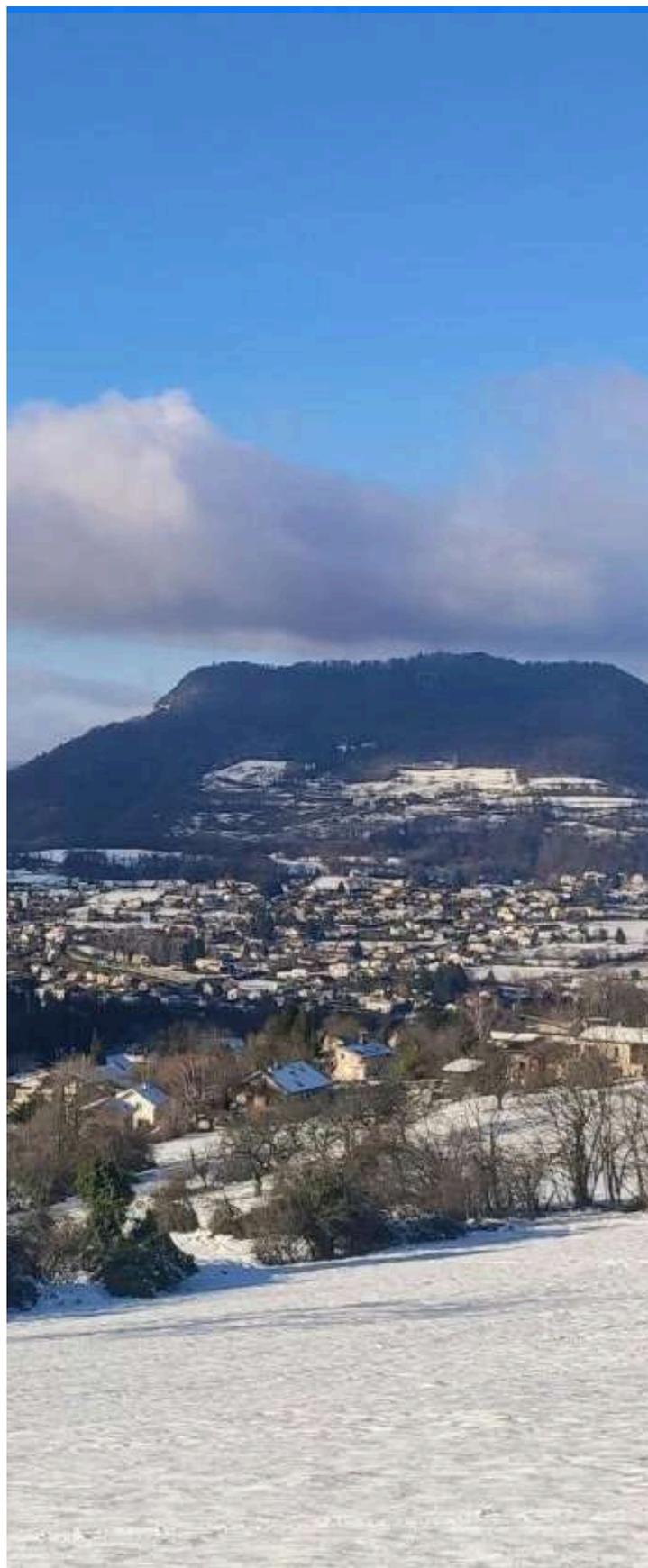
**Distribution :** François Patry  
Ne pas jeter sur la voie publique



LE TRI  
+ FACILE



La Ville de Coublevie agit pour l'environnement.  
Ce papier est 100 % recyclé.



## ADRIENNE PERVÈS

### Maire de Coublevie



**N**ous sommes entrés en juillet dernier dans le dernier tiers du mandat. Un mandat de projets, avec une nouvelle école maternelle, les aménagements du cœur de village, avec l'ouverture du parc de la mairie, la halle Charminelle et bientôt avec la construction d'un nouveau quartier destiné aux seniors, le début des investissements tant attendus sur le schéma vélo, le déploiement de la vidéoprotection, la création du bike park et la rénovation à venir du stade Paul Martel et du cimetière, ou encore l'acquisition et la sauvegarde du couvent des Dominicains et de sa chapelle et la structuration d'un pôle santé autour de la maison médicale du Bérard.

Tous ces projets ne seront pas finalisés durant ce mandat, mais les voies sont tracées. Ces investissements, nous en sommes fiers car ils sont nécessaires. Ils préparent l'avenir, donnent une vraie centralité à la commune, en maîtrisant les équilibres budgétaires : ils s'appuient sur une stratégie foncière pensée sur le long terme, et avec des financements significatifs de l'Etat, de la Région, du Département et du Pays Voironnais.

Au-delà de ces projets d'investissement tangibles, c'est aussi la mise en place des activités périscolaires avec la CAF, des événements culturels plus riches et diversifiés en collaboration avec le Pays Voironnais, la consolidation des actions du Centre Communal d'Actions Sociales, la participation citoyenne mise à l'honneur, l'organisation d'un nouveau temps fort du vivre ensemble avec la Fête de la Rentrée. Et, bien sûr, la mise en place d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme, adossé à une stratégie de gestion du risque réévalué, détaillé dans ce numéro, qui nous permet de reprendre la main pour un développement durable de la commune.

Notre ambition ? Que Coublevie soit une commune où il fait bon vivre, qu'elle conserve son cadre de vie, sa sérénité, avec la nature pour écrin. Une commune avec un niveau de services à la hauteur des attentes de tous les habitants, une ville qui favorise les liens de solidarité, les rencontres intergénérationnelles, qui préserve son patrimoine et œuvre pour les générations futures.

Cette vision, cette envie commune, ne pourrait exister sans la mobilisation de nos associations, des comités consultatifs, et bien sûr de nos agents communaux, impliqués et dévoués. Vous êtes le ciment de notre communauté, et nous ne vous remercions tous jamais assez pour votre investissement.

*Je vous souhaite à tous une belle année 2025  
engagée, fraternelle et généreuse !*

*Adrienne Pervès*



## MARCHÉ DE NOËL

Encore un marché de Noël réussi pour le comité des fêtes ! Merci au Comité, à tous les exposants, à Récréanglais pour ses chants de Noël et à l'accueil de loisirs pour ce beau spectacle...



## CŒUR DE VILLAGE

La suite du roman photo cœur de village, avec à l'honneur la cours "cyclable", et la liaison douce entre les 2 écoles



## UN BEL ARBRE DE LA LAÏCITÉ À DÉCOUVRIR À LA MAIRIE !

C'est le fruit d'un beau travail collectif : celui de l'atelier bois, qui a créé un magnifique arbre en 3 dimensions, et celui des enfants de l'école de la Grande Sure, qui ont rédigé et mis en forme des messages et idées, à partager et à méditer autour de la laïcité. Un grand merci à tous, ainsi qu'à Valérie et Lydie pour l'organisation de cette journée et le temps consacré à l'animation d'ateliers avec les enfants!



## TÉLÉTHON

Une belle soirée Téléthon organisée par le Comité des Fêtes ! Un grand merci au Comité ainsi qu'à Art et Sculpture, Coulevie Accueil, Coulevie Loisirs, Cyclo Club, Forme et Vitalité, Scoblaviu et les Vieilles Soupapes du Voironnais. 8 100 euros ont pu ainsi être collectés et seront reversés à l'AFM !



## PLANÈTES EN PANIQUE

Une première action très réussie pour le conseil municipal des enfants ! Il y avait plus de 330 spectateurs ravis et émerveillés lors du spectacle Planètes en Panique, un succès qui a permis de récolter 1340€ pour Action contre la Faim, auxquels s'ajoutent les 670€ de la mairie !

## PARÉS POUR UN HIVER RIGOUREUX AVEC LE CALORIFUGAGE...

..des tuyaux du réseau de chaleur communal !

Cette « petite » opération devrait nous permettre d'économiser jusqu'à 15% d'énergie à l'échelle de chaque bâtiment relié à notre chaufferie biomasse communale. Une belle action de sobriété énergétique, financée entièrement par des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) !



# Budget participatif

## Deux projets sélectionnés par vous pour le budget participatif !

### Annnonce des projets sélectionnés

**C**'est le moment de dévoiler les projets qui ont été plébiscités par les coubleviteins(es). Parmi les 4 qui ont été soumis au vote durant le mois de novembre, 2 ont été retenus pour être réalisés :

- ◆ « un parcours biodiversité à Coublevie » porté par le collectif citoyen et représenté par Violaine Vermersch
- ◆ « de l'eau et des jeux dans les parcs » porté par Sabine Notheisen

### Le classement des votes est le suivant :

Classement	Options	Premier choix	Dernier choix
1	« Un parcours bio diversité à Coublevie »	[Barre à 75% orange, 25% bleue]	
2	« COUBLEFRUITS, j'y vais, je découvre, j'apprends, je goûte »	[Barre à 50% orange, 50% bleue]	
3	« De l'eau et des jeux dans les parcs »	[Barre à 25% orange, 75% bleue]	
4	« Fresque murale Croix Bayard »	[Barre à 10% orange, 90% bleue]	

**Nous remercions tous les votants, nombreux pour cette 1ère édition: 230 votes en lignes et 99 bulletins papier !**

Le montant de l'enveloppe prévu par la commune est de 10 000€: le comité d'évaluation n'a donc pas pu retenir les 2 projets en tête du classement car le budget total était bien supérieur !

Pour respecter le règlement qui précisait que l'enveloppe serait au maximum utilisée, nous avons donc retenu: le 1er et le 3ème projet qui seront donc mis en œuvre durant l'année 2025.

On peut noter que le projet de Fresque murale, qui n'a certes pas obtenu assez de voix pour être choisi, a été bien apprécié par les plus jeunes et par les seniors!



**Caroline Mourey**  
Adjointe vie de village et culture

**Un grand bravo à tous les porteurs de projet pour leurs idées et l'investissement tout au long des différentes étapes.**

Félicitations aux heureux élus qui vont maintenant pouvoir concrétiser leurs idées. Mais ce n'est pas fini, nous nous retrouverons dès janvier avec les services techniques de la commune pour la mise en œuvre.

Un grand merci aux membres du comité d'évaluation (élus et citoyens) pour leur présence indéfectible et leur participation active.

Merci aussi à Alexandre, Anthony et José des services techniques pour leur aide précieuse dans la phase de faisabilité et qui vont être encore bien sollicités pour la mise en œuvre. Rendez-vous en 2025 pour une prochaine édition avec nous l'espérons encore plus de projets et plus de participants.



Annnonce des projets lauréats le samedi 14 décembre 2024 au marché de Noël

### Appel à bénévoles pour les projets : biodiversité et jeux dans les parcs !

Vous souhaitez participer à la réalisation concrète de ces deux projets ? Rejoignez-nous !

- Vous pouvez nous contacter par mail :
- pour le projet biodiversité [collectif.transition.coublevie@gmail.com](mailto:collectif.transition.coublevie@gmail.com)
  - pour le projet des jeux et de l'eau [jeux.coublevie@gmail.com](mailto:jeux.coublevie@gmail.com)

Plus nous serons nombreux, plus ces projets seront réussis !



Un parcours biodiversité à Coublevie

De l'eau et des jeux pour les parcs de Coublevie



**Antoine Cloppet**  
Adjoint à l'Urbanisme



Lors du conseil municipal du 20 décembre, les élus ont approuvé le nouveau Plan Local d'Urbanisme de la commune.

C'est la conclusion de près de cinq ans de travail, avec des temps de consultation importants, mais aussi un exercice difficile, puisqu'il nous a fallu répondre aux injonctions quelques fois contradictoires de l'État, des lois et programmations qui encadrent le développement urbain : rattrapage social, limitation de l'artificialisation des sols, programmation des mobilités...

C'est pour nous une très grande fierté aujourd'hui d'avoir réussi à doter Coublevie d'un plan local d'urbanisme qui répond aux défis d'aujourd'hui et aux enjeux de demain, d'être en capacité de proposer un cadre permettant un développement durable de la commune.

Un PLU durable, préservant les paysages et la nature, un PLU social, prenant en compte les besoins de tous les citoyens, un PLU sobre, divisant de moitié la construction de nouveaux logements, en la focalisant sur deux centralités au service de toutes et tous, et limitant significativement l'artificialisation des sols...

# Le nouveau Plan Local d'Urbanisme approuvé !

**A**u coeur du projet de nouveau PLU, c'est la reprise en main de l'urbanisme communal.

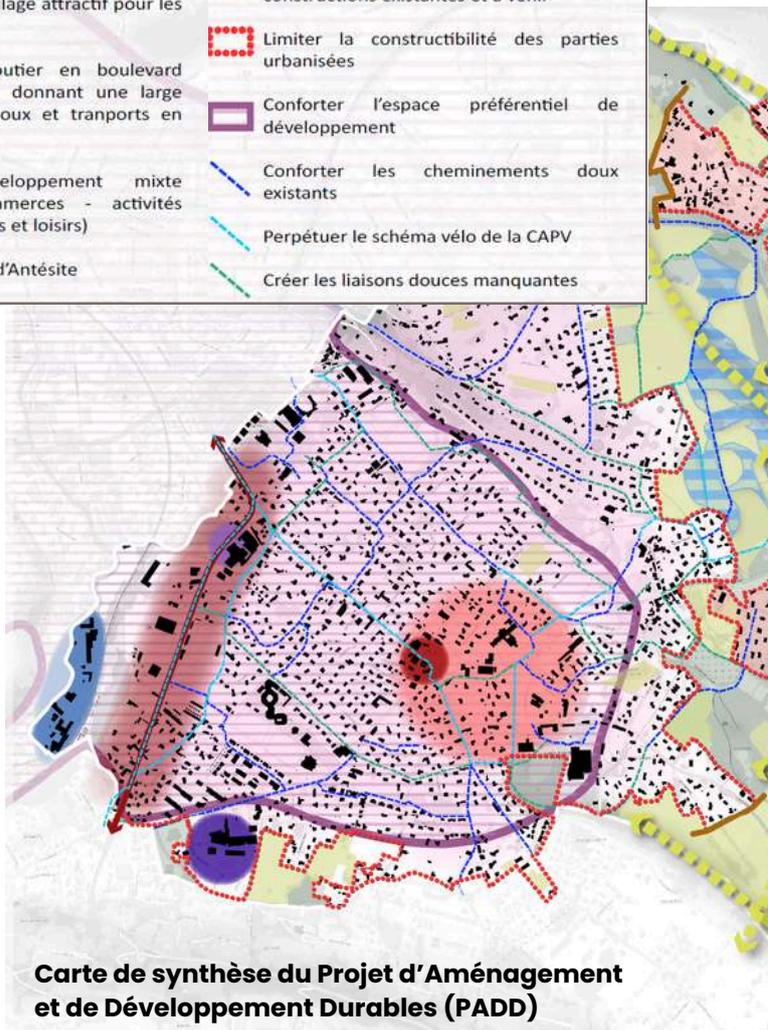
Depuis de nombreuses années Coublevie subissait son explosion démographique, en passant de 3 500 habitants début 2000 à près de 6 000 en 2024. Les infrastructures publiques, équipements, voiries, se sont retrouvés débordés par ce rythme de croissance trop rapide.

De plus, cette croissance non contrôlée n'avait pas permis de répondre à l'obligation légale d'atteindre un taux de logement sociaux de 20%, avec une stagnation de ce taux à 12% depuis quelques années. Sans stratégie concrète et crédible proposée par la commune, l'Etat, en plus des pénalités financières, avait la capacité et le pouvoir de reprendre la main sur l'urbanisme.

Par ailleurs, la mise en place de la loi ZAN nous imposait également de diviser par deux l'artificialisation et de geler l'étalement urbain.

C'est en prenant en compte ces contraintes et en les transformant en opportunités que nous avons développé le projet d'aménagement et de développement durable du PLU.

A/Maîtriser et structurer les développements urbains	
	Créer un coeur de village attractif pour les coublevitiens
	Requalifier l'axe routier en boulevard urbain paysager en donnant une large place aux modes doux et transports en commun
	Prévoir un développement mixte (logements - commerces - activités économiques - sports et loisirs)
	Restructurer le site d'Antésite
	Perpétuer l'identité des hameaux en assurant une cohérence architecturale des constructions existantes et à venir
	Limiter la constructibilité des parties urbanisées
	Conforter l'espace préférentiel de développement
	Conforter les cheminements doux existants
	Perpétuer le schéma vélo de la CAPV
	Créer les liaisons douces manquantes



**Carte de synthèse du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**

## Rappel des grandes orientations du nouveau PLU

- A. Maîtriser et structurer les développements urbains
- B. Préserver et mettre en valeur les sites agricoles, naturels et forestiers et les paysages
- C. Investir dans des équipements publics en cohérence avec l'évolution de la population
- D. Orienter l'aménagement et l'urbanisation vers une approche durable et résiliente prenant en compte les risques majeurs
- E. Organiser les conditions de déplacement sur l'ensemble du territoire communal, en encourageant les modes de déplacement doux et les transports en commun
- F. Favoriser l'implantation et le développement des activités économiques, agricole, touristique et commerciale locale
- G. Renforcer la cohésion sociale et encourager la solidarité

# Un PLU durable

## Volet vie communale et sociale

FOCUS

L'habitat résidentiel étant très dominant aujourd'hui sur la commune, les orientations de l'Etat, du Schéma de Cohésion Territoriale et du Plan Local de l'Habitat exigeaient une diversification de l'offre de logement intégrant des logements collectifs et intermédiaires. Cette exigence, constitue une réelle opportunité, permettant ainsi, sur 2 centralités, de faire émerger une offre de services améliorée, avec l'installation de commerces, restauration et services au bénéfice de tous les habitants.

En premier lieu, le PLU retranscrit notre souhait de développer un véritable **cœur de village**, autour des équipements publics, scolaires, sportifs et associatifs et complétant le petit centre-village existant de la place du 19 mars. Il vise à étendre l'offre commerciale et à créer un quartier seniors et de mixité intergénérationnelle entre les deux pôles scolaires et les trois parcs de la commune.

Cette structuration du cœur de village et l'ouverture de la nouvelle école maternelle va nous permettre d'agrandir la maison médicale et de créer un véritable pôle santé en lieu et place de l'école du Bérard.

Enfin la **route de Grenoble**, autour des équipements sportifs communaux et intercommunaux, des commerces, du pôle de mobilité multimodal et du collège Plan Menu, est, par nature, plus qu'un quartier de Coublevie. Elle est une des portes d'entrée de la ville-centre de Voiron, et accueille déjà des infrastructures remarquables, avec le Stade Olympique Voironnais et le Tennis Coublevie Voiron, ainsi que des commerces et services de qualité, qui méritent d'être mis en valeur dans les futurs aménagements. Le développement de ces deux quartiers fait l'objet de plusieurs OAP sectorielles (orientations d'aménagement et de programmation).



**Gaëlle Le Chevallier**  
Adjointe aux affaires sociales,  
Vice-présidente du CCAS



Sur le plan social, le PLU proposé permet de répondre aux exigences préfectorales, tout en proposant de construire des logements répondants aux besoins de notre commune. Logements adaptés aux seniors, proches des services et transports en commun du cœur de village. Logements adaptés aux étudiants, à proximité des établissements d'enseignement et de formation de la route du Guillon, avec la MFR, le Lycée des Gorges et la Nat, qui prévoient tous de développer des filières post-bac.

Au-delà de ces programmes "spécifiques", nous proposons la construction de logements sociaux favorisant majoritairement l'accession sociale avec le bail réel solidaire.

Le choix de l'accession sociale est une volonté de l'équipe, car il répond aux besoins sociaux, tant des jeunes actifs qui souhaitent commencer à constituer un capital, que des retraités qui souhaitent le conserver. Dans les futurs programmes, les logements locatifs sociaux représenteront 20% des logements créés (contre 30% dans le PLU précédent), et l'accession sociale 25% des logements créés.

### Quel est l'intérêt de proposer des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) sectorielles ?

Les OAP sectorielles permettent une réelle programmation allant au-delà du règlement type de zone. Cheminements piétons et cycles, échelonnage des constructions, éloignement et frontières végétales, limites en nombre de logements créés... Elles sont de facto plus exigeantes pour les promoteurs, qui se doivent d'inscrire leurs projets au service de la vision d'ensemble exigée par la commune, et non dans un "jeu" limité à l'optimisation foncière.

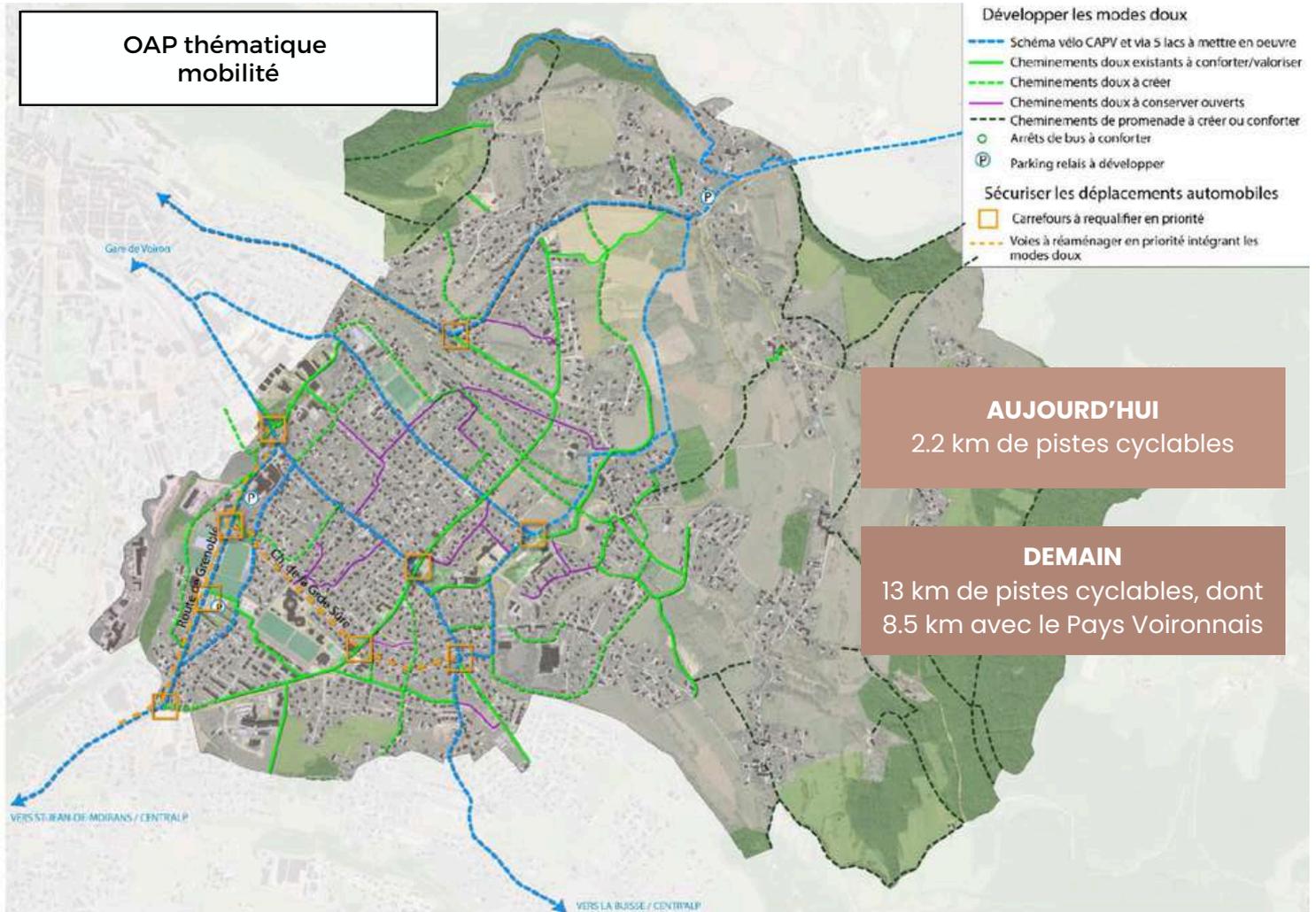
Le PLU intègre 9 OAP sectorielles.

# Un PLU durable

## Volet mobilité et infrastructures

Le PLU un levier important permettant de conforter, de consolider voire de créer de nouveaux axes pour les modes de déplacement doux. Avec un enjeu de taille, puisque c'est un domaine sur lequel la commune a accumulé le plus de lacunes au fil des décennies. Emplacements réservés, alignements, reculs, servitudes de pré-localisation sont autant d'outils dont le PLU dispose pour prévoir les aménagements futurs.

Au-delà des voiries, d'autres sites sont destinés à la création de nouveaux équipements publics et services : espaces sportifs, culturels ou sociaux. Ils peuvent être aujourd'hui propriété de la commune ou du CCAS. Lorsqu'ils sont sur une propriété privée, ils font l'objet d'un emplacement réservé.



**Adrienne Pervès**  
Maire de Coublevie

*Prévoir les infrastructures publiques est un enjeu qui nécessite une vision sur plusieurs années, voire plusieurs décennies.*

*Il semble important de rappeler que l'anticipation ne signifie pas une réalisation opérationnelle immédiate.*

*À titre d'exemple, lorsque des emplacements réservés sont positionnés, pour élargir une route par exemple, il s'agit pour la commune d'être en capacité d'acquérir, à terme,*

*lorsque le propriétaire en sera d'accord ou dans le contexte d'une vente, une fraction de terrain à un prix raisonnable.*

*Les alignements et les reculs imposés à la voirie permettent à la fois de créer une harmonisation urbaine mais aussi d'anticiper à long terme des élargissements de voirie.*

*Le PLU est donc avant tout un outil de programmation, à court, moyen et long terme.*

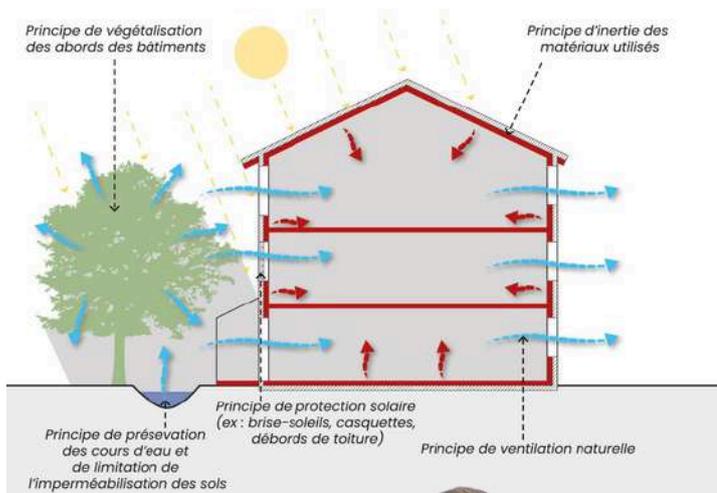
# Un PLU durable

## Volet résilience, biodiversité, paysages et protection des terres agricoles

Proposer un cadre de programmation urbain intégrant la **maitrise des risques majeurs et l'impact du changement climatique** était une des urgences que nous nous sommes efforcés d'adresser.

La **mise à jour de la carte des aléas**, qui permet de fixer des règles de constructions adaptées aux risques, et l'inscription du **schéma directeur de protection des inondation** du SYMBHI répondent à cet enjeu.

Le PLU prévoit aussi la plantation d'arbres de moyennes et hautes tiges dans toutes les parcelles, et offre des recommandations sur les bâtiments bioclimatiques et habitats traversants, ainsi que sur le stockage des eaux pluviales.



**Antoine Cloppet**  
Adjoint à l'Urbanisme

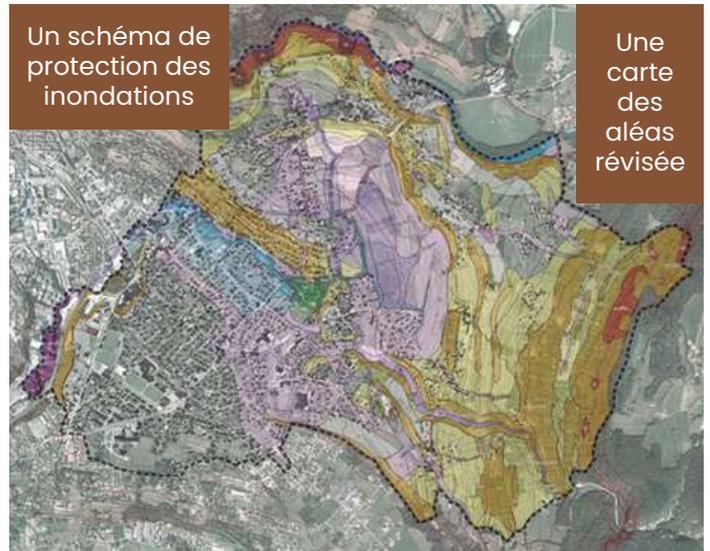


Ce nouveau Plan Local d'Urbanisme n'aurait pas pu voir le jour sans un engagement total de l'équipe municipale, élus comme agents, et du bureau d'étude Alpicité, que je tiens à remercier.

Mais au-delà de l'équipe municipale, nous avons pu notamment compter sur l'écoute, le soutien et les conseils des services de l'Etat et du Pays Voironnais, et du SYMBHI qui nous ont accompagnés à chaque étape.

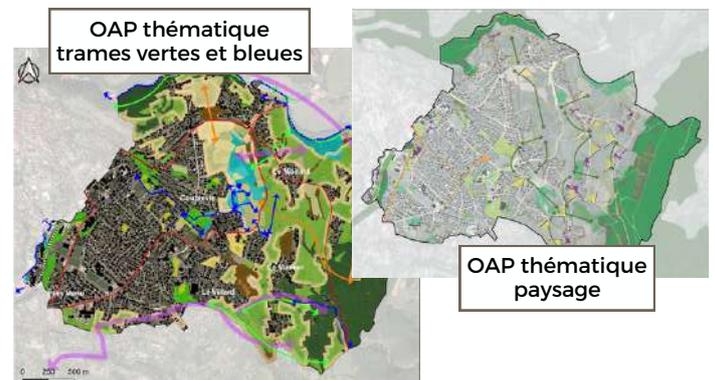
Aucun projet de PLU n'est parfait. Les nombreuses contraintes et obligations sont autant de défis dépassés et parfois de sacrifices que nous avons dû consentir pour finaliser ce document. Nous avons néanmoins une certitude : ce PLU nous permettra d'aborder le développement futur de Coublevie avec sérénité, car il a été pensé pour le bien de toutes et tous.

Un schéma de protection des inondations



Une carte des aléas révisée

La protection des **corridors écologiques**, de la **biodiversité**, des **cours d'eau**, des **terres agricoles** et des éléments remarquables de notre **patrimoine paysager et bâti** sont d'autres enjeux que le PLU adresse dans le cadre d'OAP thématiques.



Des prescriptions et recommandations sur la végétalisation des clôtures et bordures, sur la circulation de la petite faune sont également incluses, ainsi que des prescriptions sur la protection des espèces patrimoniales et protégées.

### Le PLU en chiffres

- 9 OAP sectorielles
- 5 OAP thématiques
- Une artificialisation des sols divisée par 2
- Une capacité de construction de nouveaux logements divisée par 2
- 224 ha de parcelles classées agricoles, soit 10 ha de plus que l'ancien PLU
- Des surfaces de pleine terre minimum augmentées dans toutes les zones
- 20% de logements locatifs sociaux et 25% d'accession sociale dans les nouveaux programmes

## CITOYENNETÉ - VIE MUNICIPALE

## Le recensement démarre en janvier !

Cette année, Coublevie réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer des projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés **entre le 16 janvier et le 15 février 2025**.

### Comment ça se passe ?

Un agent recenseur, recruté par la commune vous fournira une notice internet, avec un code, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser. **Ce document est indispensable pour vous recenser, gardez-le précieusement !**

Se recenser en ligne : **simple, rapide, efficace et durable !**

- ◆ Avec les codes fournis, par les agents recenseurs, il vous suffit de répondre au questionnaire en ligne sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)
- ◆ Vos données sont protégées et anonymisées, et l'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires !
- ◆ Le recensement en ligne : une démarche économique et écologique !

**Corinne Soinne**  
Adjointe Administration et  
liens territoriaux



*Le recensement pour Coublevie a lieu tous les 5 ans. C'est un moment important, et il est essentiel pour tous d'y répondre : les données qui seront récoltées par l'INSEE permettront à la commune et plus largement aux pouvoirs publics de mieux vous connaître. Autonomie, santé, transports, jeunesse, vieillissement, sports, commerces, il s'agit d'être en capacité de comprendre vos besoins et de dimensionner au mieux les services et infrastructures, pour aujourd'hui et pour demain.*

*Ces données permettent également de réévaluer la dotation générale de fonctionnement de l'Etat à la commune au bénéfice de tous les habitants !*

*Je vous prie donc de réserver un accueil chaleureux à nos 12 agents recenseurs qui sillonneront la commune entre le 16 janvier et le 15 février... et de répondre ! N'hésitez pas à faire appel à eux si vous avez la moindre difficulté, ils sont là pour ça !*

### Demander un formulaire papier

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande. Vous avez besoin d'aides ? Les agents recenseurs sont là pour vous aider !



**Fin janvier approche et vous n'avez pas reçu votre formulaire ? Contactez la mairie pour obtenir votre code !**



**Le saviez-vous ?** La commune et l'INSEE ne collectent aucune donnée personnelle. Elles sont anonymisées et ce sont les données consolidées qui seront exploitées.

Pour toute information concernant le recensement, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie :

- ◆ Soit par mail
- ◆ Soit par téléphone les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h et 13h30 à 17h30

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).



**04.76.05.15.39**  
[accueil@coublevie.fr](mailto:accueil@coublevie.fr)

## SÉCURITÉ

## Les débuts de la vidéoprotection

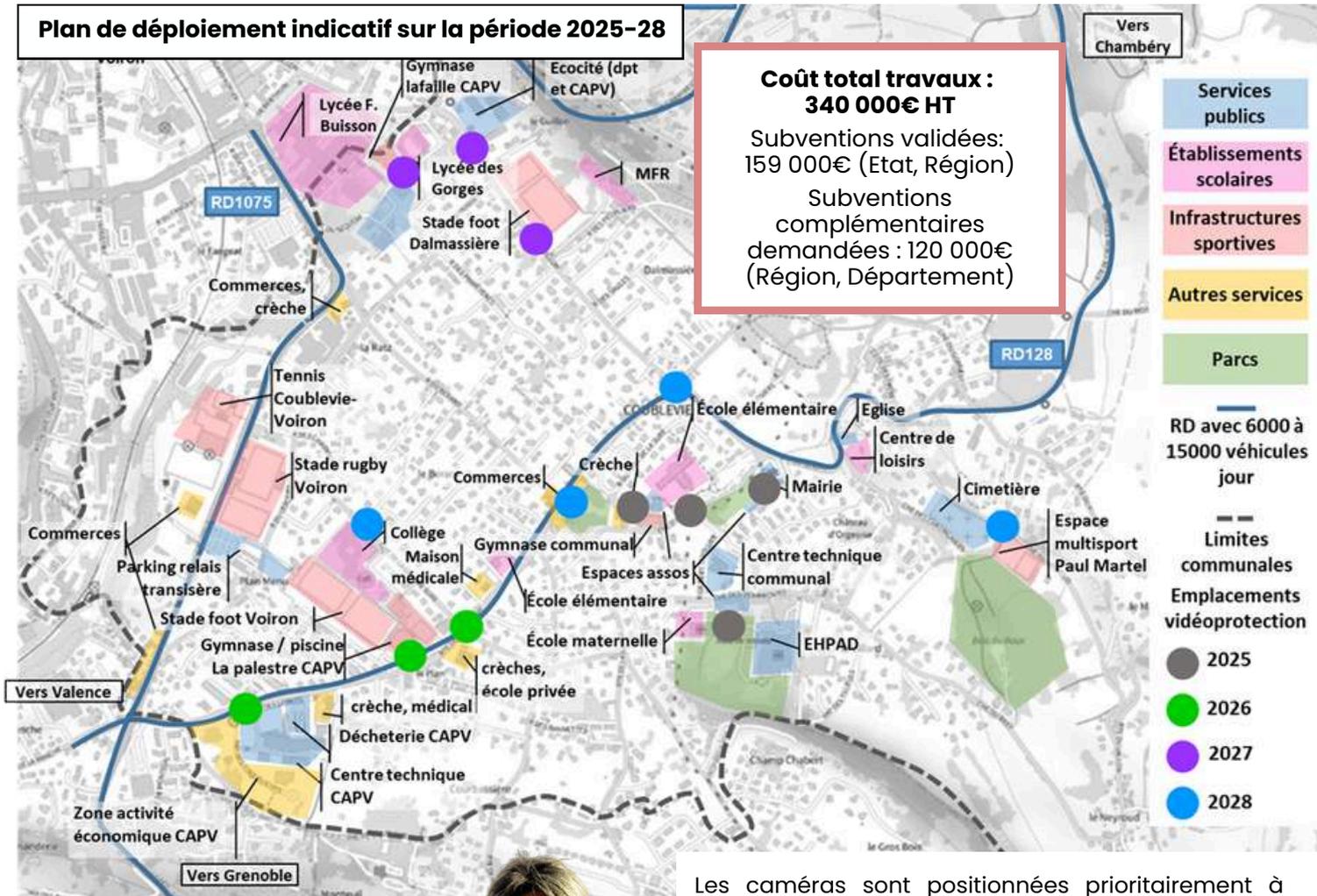
L'installation de la vidéoprotection débute enfin en janvier 2025 ! Le réseau sera déployé progressivement sur les 4 prochaines années.

La 1ère version du plan de déploiement, en collaboration avec la gendarmerie en 2021, a été revue pour en réduire les coûts.

## Les deux objectifs de la vidéoprotection

- Prévenir les délits (dégradations, incivilités, atteintes aux biens et aux personnes, rodéos urbains, etc.)
- Aider la gendarmerie lors de la résolution d'enquêtes

## Plan de déploiement indicatif sur la période 2025-28



Les subventions obtenues nous permettent enfin de lancer ce projet, et d'autres financements complémentaires sont en cours de consolidation.

Outre notre positionnement stratégique pour la gendarmerie, la vidéoprotection permettra de prévenir les actes de délinquance, notamment les cambriolages, auxquels la commune est particulièrement exposée.

Je tiens à remercier la gendarmerie, la préfecture et la région qui nous ont accompagnés, ainsi que les participants des comités consultatifs de quartier qui nous ont encouragés dans cette démarche.

**Peggy Courthial**  
 Adjointe à la Sécurité

Les caméras sont positionnées prioritairement à proximité des équipements publics, des zones d'activités et des carrefours à enjeux. Les axes route de Grenoble et route de Chartreuse seront programmés dans une prochaine phase.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

- ◆ Coublivie étant traversée par 2 axes de circulation importants, la mise en place de la vidéoprotection est clé pour la gendarmerie.
- ◆ les communes voisines étant équipées, les communes non équipées comme Coublivie voient les incivilités s'accroître.
- ◆ Les caméras ne filment que l'espace public, respectant ainsi la vie privée des riverains.
- ◆ Les logiciels de supervision permettent la reconnaissance automatique des images, avec notamment la lecture des plaques, facilitant ainsi les recherches.

**ACTIONS SOCIALES****Colis des aînés 2024-2025**

La distribution commencera **le 10 janvier!**

Vous êtes plus de 170 coubleviteains à vous être inscrits au colis des aînés 2024-2025 !

Ce sera un plaisir pour nous, membres du CCAS, de vous retrouver **dès le 10 janvier à 14h lors de la galette du CCAS en mairie** pour vous remettre votre colis et échanger avec vous.

Si vous n'êtes pas disponible à cette date, **des permanences seront assurées le samedi 11 janvier** entre 9h et 11h30, **ainsi que le lundi 13, et le mardi 21 janvier** entre 8h et 12h.

Notre conseillère sociale ou un membre du CCAS vous accueillera.

**Vous avez demandé une livraison à domicile ?**

Vous recevrez notre visite à partir du 11 janvier!

**ACTIONS SOCIALES****La première galette du CCAS sera organisée le vendredi 10 janvier à la Mairie**

Vous vous sentez concerné par l'action sociale locale ? Vous êtes un senior ? Vous souhaitez rompre votre isolement, partager un moment convivial ou tout simplement rencontrer les membres du CCAS et Vanessa Clément notre conseillère sociale ? Nous vous attendons le vendredi 10 janvier 2025 entre 14h et 17h autour d'une part de galette des rois dans la salle des mariages de la mairie.

L'inscription n'est pas obligatoire, mais afin de nous organiser au mieux, n'hésitez pas à signaler votre participation soit par mail ou par téléphone



**04.76.05.15.39**

**v.clement@coublevie.fr**

**ACTIONS SOCIALES****Café des aidants**

**Lundi 20 janvier 2025 14h à la mairie**

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ? Ce rendez-vous autour d'un café est un temps convivial d'échange et d'information en accès libre.

Le thème du prochain café des aidants :

**Comment mieux communiquer en tant qu'aidant ?**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter votre conseillère sociale Vanessa Clément :



**04.76.67.94.25**

**v.clement@coublevie.fr**



*Café des aidants®*

**SANTÉ****La création d'un pôle santé autour de la maison médicale du Bérard**

L'équipe municipale travaille depuis quatre ans sur un projet d'extension de la maison médicale du Bérard et la création d'un pôle santé sur le tènement de l'école du Bérard, qui sera libérée à la rentrée 2025.

Ce projet permettrait de faire face à la croissance des besoins de santé des Coubleviteains et d'offrir sur un même site une grande diversité d'offre de soins.

Avec l'éminence du déménagement des élèves de CM1 et CM2 sur le site d'Orgeoise, nous avons confié l'étude du projet à la société SantéAlp, spécialisée dans ce type de projet.



Elle recense actuellement les besoins des professionnels de santé Coubleviteains et du territoire proche. Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez des praticiens qui recherchent ce type de projet, n'hésitez pas à vous manifester :



**04.50.27.32.04**

**contact@santealp.fr**

## PETITE ENFANCE

## Une belle fin d'année pour le Relais Petite Enfance

Les enfants et les assistantes maternelles de Coublevie ont fêté la fin d'année avec les aventures de Mr Pirouette et de « la moufle ».

Depuis bientôt 20 ans, le Relais Petite Enfance propose aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent de se réunir lors des ateliers collectifs. Cette année, les enfants ont pu jardiner, planter, arroser les petites graines et plants au jardin de l'association le Rigodon, courir sauter danser sur les ateliers "Bougeothèque", danser avec Rémi et Nicolas, les chorégraphes de la compagnie Kay, en partenariat avec le Grand Angle, ont pu se régaler avec les histoires de la médiathèque de Voiron, découvrir le land art, la patouille, la terre ou encore la peinture... et cette fin d'année, apprendre de nouvelles comptines tout en signant.

Le lundi 16 décembre, c'est Yann et Cécile de la compagnie Les P'tites Z'oreilles qui étaient avec nous, accompagnés de leur guitare et du hand drum, pour ce moment festif.



*Le Relais Petite Enfance (RPE) et les assistantes maternelles de Coublevie vous souhaitent de passer une belle année 2025 !*

Au-delà des temps collectifs et de l'accompagnement des assistantes maternelles, le RPE informe et accompagne les parents et futurs parents sur toutes les questions en lien avec les modes d'accueil. Un rendez-vous est possible à Coublevie ou La Buisse avec Catherine Napoleoni, animatrice du RPE.

Contact :



**04.76.07.86.92**

**[accueil@relaisenvol.org](mailto:accueil@relaisenvol.org)**



## JANVIER

**MERCREDI 8** 18HMairie  
**FRESQUE DU NUMÉRIQUE****JEUDI 9** 16H À 19H30Salle Communale  
**DON DU SANG** **VENDREDI 10** 19H30Mairie  
**GALETTE DU CCAS****LUNDI 20** 14H À 15H30Mairie  
**CAFÉ DES AIDANTS**  
COMMENT MIEUX COMMUNIQUER EN TANT QU'AIDANT ?**VENDREDI 24** 19H30Salle Communale  
**VŒUX DU MAIRE ET DES ÉLUS****SAMEDI 25** 14HSalle de réunion de la Mairie  
**ATELIER 2TONNES****SAMEDI 25** 20H30Salle Chartreuse  
**THÉÂTRE LE DRAGON****DIMANCHE 26** 15HSalle Chartreuse  
**THÉÂTRE « TOC TOC »**

organisés par Sourires retrouvés au profit des actions humanitaires au Cambodge

**DIMANCHE 2** 15HÉglise de Coublevie  
**CONCERT « VERCORSICA »****RAPPEL**

Vous souhaitez découvrir l'agenda et les idées sorties dans les communes alentour ?  
 Visitez la page tourisme du Pays Voironnais  
<https://tourisme.paysvoironnais.com/agenda-sorties/>  
 et le site du PNRC  
<https://www.parc-chartreuse.net/agir/culture-patrimoine/actualites-thematisees-culture/>

## FÉVRIER

**SAMEDI 15** 10H À 17H**JOURNÉE PORTES OUVERTES**  
**DE LA NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE****PERMANENCES**

Des permanences sont proposées en mairie régulièrement: permanences Architecte Conseil, Avocat et Médiation.

Pour connaître les prochaines dates de permanence, consultez le site web de la commune.

**Sur RDV au 04 76 05 15 39.**

## La Fresque du Numérique



### SENSIBILISATION

#### Fresque du numérique

**Mercredi 8 janvier à 18h, Mairie**

Un atelier pour comprendre en équipe et de manière ludique les enjeux environnementaux du numérique.

*Saviez-vous qu'un ordinateur de 2 kg nécessite de mobiliser 800 kg de matières premières pour sa fabrication ?*

*Saviez-vous que le numérique émet plus de gaz à effet de serre que la flotte mondiale de camions ?*

#### Les objectifs de l'atelier ?

- ◆ Comprendre les impacts environnementaux du secteur numérique
- ◆ Connaître les typologies d'actions impactantes pour un numérique plus durable
- ◆ Débattre et s'engager autour d'actions concrètes à mettre en place.

**en ligne ou en appelant  
le 04 76 05 15 39  
(accueil  
mairie)**



### DON DU SANG

**Donnez votre sang  
jeudi 9 janvier de 16h à 19h30  
à la Salle Communale**

Privillégier le RDV :

[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Se munir d'une pièce d'identité  
et ne pas venir à jeun.

### SENSIBILISATION

#### Atelier 2tonnes

**Samedi 25 janvier, de 14h à 17h15,  
Salle de réunion de la Mairie**

Un atelier 2tonnes est organisé par le Collectif citoyen pour la transition écologique à Coublevie, en collaboration avec le collectif citoyen de Saint Étienne de Crossey.

2 tonnes équivalent CO2, c'est l'empreinte carbone moyenne par habitant que nous devrions atteindre en 2050, notamment pour respecter l'engagement de l'Accord de Paris.

Aujourd'hui, nous sommes à 10 tonnes en France en moyenne. Le défi à relever est donc considérable ! Des changements et une véritable transition sont nécessaires.

Mais il n'y a pas que le carbone dans la vie ! Et si cet ambitieux défi était l'opportunité de régler d'autres problématiques

**Places limitées : inscrivez-vous à**



[collectif.transition.couplevie@gmail.com](mailto:collectif.transition.couplevie@gmail.com)



écologiques et sociales, de créer une société plus épanouie et plus juste ?

Facile à dire, mais comment faire ? Et quel rôle pouvons-nous jouer exactement ?

2tonnes, c'est l'atelier qui permet à chacun et chacune d'y apporter sa propre réponse !

En équipe, projetez-vous dans le futur, jouez avec vos données personnalisées, incarnez les décideurs publics et privés, prenez des décisions et... voyez les résultats en temps réel.

**Préparez-vous à avoir envie  
d'agir avec cet après-midi  
ludique, immersif, rythmé,  
imaginatif et convivial !**

### NOUVEL ANNÉE

**Vœux du Maire et des élus  
24 janvier à 19h30, Salle Chartreuse**

Nous vous invitons tous à nous retrouver pour partager un bilan des 4 premières années de mandat, et discuter des perspectives pour les années à venir.

Les vœux seront suivis d'une collation.

Nous vous attendons nombreux !

# 2025

### Invitation

Adrienne PERVÉS, Maire  
et le Conseil Municipal

*vous invitent*

**LE VENDREDI 24 JANVIER  
À 19 H 30**

Pour la présentation des vœux  
suivie du verre de l'amitié en salle Chartreuse



*Venez nombreux partager ce moment de convivialité*

[www.couplevie.fr](http://www.couplevie.fr)



## THÉÂTRE

### SOURIRES RETROUVES WEEK-END THEATRE

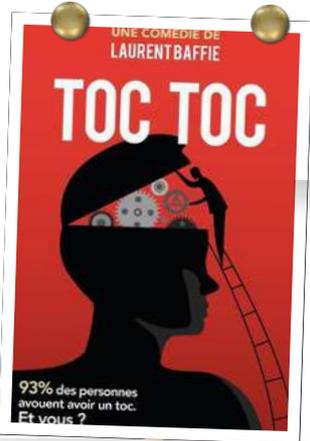
les 25 et 26 janvier, Salle Chartreuse

L'association « Sourires Retrouvés » organise son traditionnel week-end théâtre !

- ◆ le samedi 25 janvier, à 20H30  
**LE DRAGON** un conte d'Evgueni SCHWARTZ joué par « Le théâtre arrive »
- ◆ le dimanche 26 janvier, à 15H00  
**TOC TOC** une comédie de Laurent BAFFIE

Entrée 10.00 Euros  
18 euros les deux séances  
8 Euros de 12 à 18 ans  
gratuit pour les moins de 12 ans

📍 06.26.93.77.15



## MUSIQUE

### SOURIRES RETROUVES ENSEMBLE VERCORSICA CONCERT DE CHANTS CORSES

Dimanche 2 février à 15h, Église de Coublevie

Un concert de chants corses avec l'ensemble « VERCORSICA » sous la direction de Joël Truffa, organisé également par Sourires Retrouvés

Entrée 10.00 euros.

Nous vous attendons nombreux !

Renseignements au :

📍 06.26.93.77.15



Le bénéfice de ces manifestations permettra de pérenniser le développement de notre infirmerie itinérante au Cambodge et la prise en charge d'enfants défavorisés à Sihanoukville.

## PORTES OUVERTES

### Journée portes ouvertes à la nouvelle école maternelle

Samedi 15 février, de 10h à 17h

Vous souhaitez visiter la nouvelle école maternelle avant qu'elle n'ouvre ses portes aux enfants ?

Cette journée portes ouvertes est ouverte à tous ! Projet principal du mandat, inscrit dans la vision cœur de village, c'est aussi et avant tout un bâtiment remarquable, à la fois du point de vue écologique et fonctionnel. Un lieu magnifique, un véritable écrin pour inviter les enfants à découvrir le monde...

À découvrir !



Afin d'organiser au mieux cette journée, les **inscriptions sont obligatoires** via le QR code ci-dessus



Vous pouvez également vous inscrire en appelant l'accueil de la Mairie

📍 04 76 05 15 39



# Recensement de la population 2025

**Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !**

Encore plus simple par internet

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



**À Coublevie, le recensement aura lieu 16 janvier et le 15 février !**



### MAJORITÉ AVENIR COUBLEVIE

#### ADRIENNE PERVES

Il est toujours aisé de critiquer à charge. Pour vous éclairer, je vous invite donc à relire avec soin les mensuels de mars et mai, qui explicitent nos décisions budgétaires, toujours difficiles.

Je suis d'autant plus peinée que l'augmentation d'impôts décidée l'année dernière aura seulement permis de maintenir l'activité de la crèche l'Envol, que les élus de l'opposition clamaient comme leur combat, et le niveau de service de la commune. Le saviez-vous ? Ils ont pourtant voté contre cette augmentation d'impôt, sans proposer d'alternatives.

Un plan d'investissement ambitieux ? Je m'en félicite, puisque nous avons été élus pour le conduire, et rattraper le déficit d'investissement sur les infrastructures. Et nous finirons ce mandat en laissant à la prochaine mandature une capacité à investir significative. Enfin, comme expliqué dans le mensuel d'octobre, aucune décision n'est prise sur le couvent sur ce mandat, en dehors des travaux de sauvegarde nécessaires.

Pas à la hauteur sur les "petits" investissements ? Les sources et fontaines sont, bien sûr, notre préoccupation. Nous cherchons les solutions sur le Camet et le Mollard, qui dépendent de réseaux très anciens. L'eau coulera de nouveau, je l'espère, bientôt.



### COUBLEVIE AUTREMENT

#### PASCAL FORTOUL, CLAUDINE HUBOUD-PERRON, SÉBASTIEN BALLY, ROLANDE PÉLISSIER, BENOIT MISCHÉL

Les propriétaires de notre commune ont reçu leur taxe foncière 2024. Le choc est brutal, du fait de l'augmentation des taux.

Madame La Maire, durant la campagne municipale s'était engagée à ne pas augmenter les impôts. Promesse non tenue, comme d'autres que nous saurons rappeler lors des prochaines échéances.

Pourquoi une telle flambée ? Il s'agit de faire face à la folie des investissements de l'équipe municipale (plus de 21 millions d'euros engagés sur le mandat) alors que la commune n'a pas cette capacité, comme nous l'avons souligné il y a 4 ans. A titre d'exemple, une école, certes nécessaire mais à plus de 7 millions d'euros (hors foncier et aménagements) pour une perspective de 83 élèves de plus à l'horizon 2030. Aujourd'hui la majorité municipale est prête à s'engager pour un autre investissement d'ampleur : le couvent des dominicains !

De la pure folie, alors que les priorités essentielles ne sont même pas assurées.

Poursuivre sur cette voie, c'est condamner les habitants à de futures hausses d'impôts, un fardeau insupportable dans une période qui demande des économies. Il est temps de prioriser l'indispensable et de gérer avec responsabilité les ressources de notre commune.

### COUBLEVIE DEMAIN

#### PATRICK WARIN

Sur les hauteurs de Coublevie, il y avait un charmant hameau dont la vie paisible n'était perturbée jusque-là que par la circulation routière. Au centre, une fontaine, autour de laquelle les habitants se rencontraient, liaient connaissance et discutaient. C'était l'âme du hameau. En effet, même à l'époque de l'eau courante, nombreux étaient ceux qui profitaient de la source, les voisins pour arroser leurs plantations, les cyclistes et les promeneurs pour se rafraîchir, les poissons et les tritons pour y barboter heureux !

Mais, depuis octobre 2023, la fontaine ne coule plus ! Est-ce dû aux vibrations des travaux aux alentours des canalisations ? Nul ne le sait. Pas d'Ugolin ni de Manon identifiés à ce jour...

Les habitants du hameau se sont rapprochés de la mairie, les services techniques ont fait le maximum, MERCI à eux.

Est-ce une question de moyens ou de volonté ? La municipalité va dépenser 3 millions d'euros pour l'opération « cœur de village ». N'y aurait-il pas moyen de budgéter 1 millième de cette somme pour la fontaine ? En attendant, l'âme du Mollard n'est toujours pas revenue. Le chant d'une fontaine qui coule, c'est la vie : nous gardons espoir !

Ces tribunes n'engagent pas la rédaction.

**BENJAMIN PRUNEL,  
KINÉSIOLOGUE - RÉFLEXOLOGUE NOUVELLEMENT  
INSTALLÉ SUR LA COMMUNE !**

Benjamin Prunel vous accompagne pour surmonter vos difficultés émotionnelles ou corporelles : stress, anxiété, phobie, changement de vie, problèmes d'apprentissage, enurésie, douleurs chroniques... Pour enfants et adultes, les séances peuvent se faire en cabinet ou à domicile. N'hésitez pas à le contacter !

**[bprunel.kinesio@gmail.com](mailto:bprunel.kinesio@gmail.com)  
06 24 11 41 56**

*Benjamin Prunel*  
Kinésiologue - Réflexologue



MON CONTACT



MES PRATIQUES

**Vous exercez une  
activité  
professionnelle  
domiciliée sur la  
commune et  
souhaitez-vous faire  
connaître ?**

Envoyez un message à : [communication@coublevie.fr](mailto:communication@coublevie.fr) pour être référencé sur un de nos annuaires sur le site web de la commune, page « vivre à Coublevie ».

INFOS PRATIQUES

**MÉDECINS :  
GARDE D'URGENCE LIBÉRALE**

Les médecins généralistes libéraux assurent pour Coublevie, une garde d'urgence libérale de 20h à 24h au Centre Hospitalier de Voiron à proximité des urgences. Le 15 est à composer dans tous les cas, 7 jours/7.

**INFIRMIERS**

La liste des infirmiers et infirmières de Coublevie est disponible sur [www.couplevie.fr](http://www.couplevie.fr) Vivre à Coublevie > Vie de Village > Professions médicales et paramédicales.

**RÉVÉLEZ LE/LA PHOTOGRAPHE  
QUI EST EN VOUS !**

Vous souhaitez partager vos meilleures photos dans votre Couble'Village ? N'hésitez pas à les partager en les envoyant à [communication@coublevie.fr](mailto:communication@coublevie.fr).

**PHARMACIES**

Trouver au quotidien une pharmacie de garde.  
Téléphone : 0 825 74 20 30  
Internet : <https://www.servigardes.fr/pharmacies/15844/38500>

**DENTISTES**

Les permanences sont disponibles sur répondeur au 04.76.00.06.66

**SI VOUS AVEZ DES  
INFORMATIONS À FAIRE  
PARAÎTRE**

...dans le bulletin de la mairie, merci d'envoyer les éléments à l'adresse : [communication@coublevie.fr](mailto:communication@coublevie.fr) au plus tard le 15 de chaque mois.



**LES ÉLUS ET AGENTS VOUS  
SOUHAITENT LEURS MEILLEURS  
VŒUX POUR L'ANNÉE 2025**

**UNE ANNÉE ENGAGÉE ET  
PARTICIPATIVE, FRATERNELLE ET  
GÉNÉREUSE !**

**Nous vous attendons nombreux pour  
les vœux du Maire et des élus le 24  
janvier prochain, à 19h30**